

## PRESENTATION

### LA PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT AU SEIN DES COLLEGES

---

Pour le Défenseur des droits, renforcer la connaissance du droit et des droits par les plus jeunes est essentiel. Dans cet objectif, l'institution anime et coordonne le programme des jeunes ambassadeurs des droits (JADE), dispositif original de sensibilisation aux droits par les pairs qui mobilise des jeunes volontaires âgés de 16 à 25 ans engagés en service civique pour neuf mois auprès du Défenseur des droits.

Le programme est composé de deux volets axés principalement sur deux champs de compétences du Défenseur des droits : la promotion des droits de l'enfant et de l'égalité.

Les actions de sensibilisation aux droits de l'enfant menées par les JADE « Enfant » s'inscrivent dans le cadre de la mission de promotion de « *l'intérêt supérieur et [des] droits de l'enfant* » (loi organique du 29 mars 2011, Article 4, alinéa 2) de l'institution.

L'année 2020/2021 accueillera la 15<sup>ème</sup> promotion de jeunes ambassadeurs des droits.

## LE PROGRAMME JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS (JADE) « ENFANT »

### Ses objectifs :

- ➔ Promouvoir directement auprès des enfants **les droits fondamentaux énoncés par la Convention relative aux droits de l'enfant** ;
- ➔ **Informer, éduquer, développer l'esprit de citoyenneté** des jeunes collégiens de manière adaptée ;
- ➔ Faire connaître le rôle du **Défenseur des droits** et de son adjointe pour la Défense des droits de l'enfant.

### Son déploiement :

Depuis sa création, le programme a sensibilisé près **463 692 enfants dont 299 828 collégiens**. Il est renouvelé pour l'année 2020/2021 sur les académies de Paris, Versailles, Créteil, Grenoble, Lyon, Dijon, La Réunion, Strasbourg, Guadeloupe, Rouen, avec le soutien des Rectorats, du Vice-Rectorat de Mayotte et des Directions des services départementaux de l'Education nationale concernées ainsi qu'avec l'appui des Conseils départementaux des départements du Bas-Rhin, de la Côte d'Or, de l'Isère, du Rhône, de la Loire, de la Métropole Grand Lyon et de la Seine Maritime.

### Les JADE:

68 jeunes en service civique, âgés de 18 à 25 ans, sont recrutés pour la mission JADE auprès des enfants. Ce recrutement est réalisé en partenariat avec **les associations : Unis-Cité, Concordia et les CEMEA, agréées par l'Agence du service civique**.

### Les classes visées par cette action :

Les interventions des jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants sont proposées aux classes de **6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup><sup>1</sup>** dans le cadre des cours d'enseignement moral et civique.

À la demande, les JADE peuvent intervenir dans tout autre temps de la vie scolaire : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, projet spécifique au sein de l'établissement, interventions auprès des autres niveaux de classes ...

Ils rencontrent également les enfants des classes des **Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)** et au sein des **Unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS)** en collaborant avec les équipes pédagogiques pour adapter les méthodes d'intervention.

---

<sup>1</sup> *Sous réserve de modifications apportées aux programmes scolaires.*

***Les interventions des jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants :***

Ces interventions se déroulent sur deux séances d'une heure chacune :

→ la première heure est consacrée à la présentation de la Convention relative aux droits de l'enfant, du rôle et de la mission du Défenseur des droits et de son adjointe Défenseure des enfants.

→ la seconde heure laisse place à un échange avec les enfants autour d'un thème de la Convention relative aux droits de l'enfant choisi avec le professeur ou avec les enfants.

Ces deux séances sont précédées d'une rencontre avec l'équipe de direction, les professeurs concernés et le service social des élèves afin de présenter et préparer les interventions.

***Les modalités d'inscription :***

Les JADE reçoivent une formation pendant le mois d'octobre et proposent leurs interventions **dès le lundi 9 novembre 2020** et ce jusqu'à la fin du mois de juin 2021.

Vous pouvez dès à présent inscrire votre établissement au programme JADE **en renvoyant la fiche d'inscription ci-jointe** à l'adresse suivante :

*Adresse postale :*

Le Défenseur des droits  
Programme JADE  
TSA 90 716  
75 334 PARIS Cedex 07

*Adresse mail :*

[programme-jade@defenseurdesdroits.fr](mailto:programme-jade@defenseurdesdroits.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez téléphoner au :  
**01.53.29.61.33 et au 06.32.57.88.36**